



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Creation-du-comite-constituant-de-la-Federation-independante-des-syndicats-d>

# Création du comité constituant de la Fédération indépendante des syndicats d'Egypte

- International - Afrique -



Date de mise en ligne : mardi 8 février 2011

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

### **Cette lutte menée par les travailleurs a ouvert la voie en Egypte à la révolution actuelle du peuple... Par conséquent, les ouvriers et employés égyptiens refusent que la "gouvernementale" Fédération générale des syndicats les représente et parle en leur nom.**

Les ouvriers et employés égyptiens ont mené de longs combats et ont participé, particulièrement ces quatre dernières années, à des mouvements de protestation récurrents - d'une manière sans précédent dans l'histoire égyptienne moderne - pour défendre leurs droits légitimes. En dépit de l'absence d'un syndicat indépendant organisé- ce dont ils ont été privés pendant de longues décennies- ils ont été capables d'attirer de leur côté des secteurs sociaux les plus larges et de gagner une grande sympathie dans la société égyptienne et les mouvements ouvriers et les syndicats.

Les travailleurs se sont battus pour le droit au travail contre le démon du chômage - qui hante la jeunesse égyptienne - et ont réclamé un salaire minimum juste qui garantisse un niveau de vie convenable pour tous les salariés. Ils ont mené de grandes batailles pour leurs droits démocratiques à la libre association dans des syndicats indépendants.

Cette lutte menée par les travailleurs a ouvert la voie en Égypte à la révolution actuelle du peuple. Par conséquent, les ouvriers et employés égyptiens refusent que la "gouvernementale" Fédération générale des syndicats les représente et parle en leur nom. Cette fédération qui les privait de leurs droits et refusait leurs revendications et qui a publié récemment une infâme déclaration, le 27 janvier, annonçant qu'elle fera tout son possible pour contenir tout mouvement de protestation des travailleurs au cours de ces journées.

C'est pourquoi, des syndicats et organisations indépendantes - le syndicat des employés des impôts fonciers, le syndicat des techniciens de la santé, celui des employés, l'association indépendante des enseignants, ainsi que plusieurs groupes indépendants d'ouvriers de l'industrie, représentants de différentes entreprises, constatant qu'il était impossible de rester les bras croisés, ont déclaré la fondation d'une Fédération des Syndicats indépendants d'Égypte et la création d'un Comité Constituant en date d'aujourd'hui, le 30 janvier 2011, qui a pris les décisions suivantes :

Afin que soient obtenues les exigences de la Révolution du peuple et de la jeunesse égyptien proclamée le 25 janvier, nous soulignons ce qui suit :

1. Le droit au travail pour le peuple égyptien - qui est droit fondamental que l'État doit garantir et qui faute d'être respecté, doit ouvrir sur le droit à des prestations pour tous les chômeurs.
2. Un salaire minimum de 1200 livres égyptiennes [150 euros], avec des hausses de salaires indexées annuellement sur la hausse des prix, tout en accordant le droit pour tous les travailleurs à des primes et des indemnités appropriées à la nature des emplois et en particulier le droit à des compensations adéquates pour les dommages qui peuvent survenir en raison de l'environnement du travail et des risques. Le salaire maximum ne doit pas dépasser dix fois le salaire minimum.
3. Tous les Égyptiens ont le droit à une protection sociale juste, y compris les droits à la santé, au logement et à l'éducation, « la garantie d'une éducation gratuite avec des programmes développés en fonction de l'évolution scientifique et technologique » et le droit des retraités à une pension décent avec la prise en compte de tous les bonus et primes.

4. Le droit pour tous les travailleurs, les employés et les salariés de s'associer dans des syndicats indépendants où ils décident eux-mêmes de leurs règles et qui soient l'expression de leur volonté et la suppression de toutes les restrictions légales à l'exercice de ce droit.

5. La libération de toutes les personnes détenues depuis le 25 janvier.

Le Comité Constituant de la Fédération des Syndicats Indépendants d'Égypte appelle tous les travailleurs égyptiens à former des comités populaires dans les installations de proximité et les sites pour défendre les infrastructures, les travailleurs et les citoyens dans cette situation critique. Ces comités organiseront aussi la protestation et les grèves dans les lieux de travail.

Le Comité Constituant fait appel à tous les travailleurs en Égypte à participer à ces mouvements afin d'obtenir la satisfaction des exigences du peuple égyptien, à l'exception des installations vitales d'importance stratégique en raison de la situation actuelle.